Sujet: [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date: 29/03/2022 21:32

Pour: "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" < pref-enquetespubliques@haute-

saone.gouv.fr>

## Bonjour

En tant que résidente de GRANDVELLE ET LE PERRENOT, je tenais à participer à la consultation publique au sujet du projet de méthanisation qui verra peut-être le jour. Tout d'abord j'ai appris l'existence de ce projet fin 2021 alors qu'il daterait de 2019, chose anormale au niveau de la communication entre élus et habitants. Comme beaucoup, ne pas avoir été informée nous met devant le fait accompli et requiert toute notre attention à la vue de l'avancement du projet.

Plusieurs points sur lesquels je souhaite m'exprimer suivent :

- -le flux de poids lourds circulants entre Rioz et Grandvelle n'est pas tolérable à mon sens lorsque l'on connait cet itinéraire qui présente plusieurs difficultés, routes trop étroites à Maizieres, chaussées réhabilitées à Tresilley, et passage devant l'école de GRANDVELLE!
- -la capacité demandée par les porteurs du projet est à la limite(99t) de l'étude d'impact environnemental (100t) et sera gérer en auto-contrôle par les porteurs du projet. Il me semble impossible que la limite soit respectée, surtout lorsque l'on connait les dimensions du méthaniseur. Un bref calcul de volume et l'on se rend compte que la capacité réelle diffère de celle annoncée
- -l'avis défavorable de toute une commission, la CDPENAF, nommée par la préfecture, n'est- elle pas suffisante à l'abandon du projet ?
- -l'abandon du même projet sur une autre commune, n'est-il pas une raison supplémentaire d'abandonner ce projet sur la commune de GRANDVELLE ET LE PERRENOT ?
- -le fait de produire des céréales à destination du méthaniseur et plus pour l'alimentation animale et humaine est une triste nouvelle, quand on sait comment se porte le marché de l'alimentation mondiale
- -le risque de pollution des terres et nappes phréatiques est réel et à ne pas négliger
- -les travaux d'aménagement de certains axes et également du lieu d'implantation sont considérables ainsi que la création du gazoduc
- -les odeurs créés par le méthaniseur, personne n'a envie de les sentir en plus de celles émanant du lisier et des pesticides
- -le fait que des personnes qui se chauffent au gaz et qui se trouvent proche du passage du gazoduc ne puissent pas en profiter est injuste, si le projet est réalisé

Nous vivons à la campagne, certes, nous sommes pour la transition énergétique, certes mais pas au prix d'avoir un méthaniseur à 1 km de notre habitation, ni de devoir subir des désagréments sur

1 sur 2 31/03/2022 11:09

la route que nous empruntons quotidiennement et de savoir que des camions et des tracteurs passeront en nombre dans plusieurs petits villages et devant des établissements scolaires.

Bien cordialement,

Aurélie BARRAULT

lilo.org

2 sur 2 31/03/2022 11:09